

FDS – FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Nom du produit: PÂTE À SOUDER POUR TOUTES CONDITIONS MASTERS®**Utilisation:** Pâte à souder**Nom et adresse du fournisseur:**

G.F. THOMPSON Cie Ltée
620 Steven Court, Unit 11
Newmarket, Ontario
L3Y 6Z2

Nom et adresse du fabricant:

Se référer au fournisseur.

Numéro de téléphone d'information;

Lundi à vendredi, 7h30 à 17h00, Heure de l'Est américaine :
(905) 898-2557

(800) 499-3673 (ligne sans frais)

Numéro de téléphone d'urgence : 905-252-6219 ou 647-448-2050

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Pâte brun pâle au blanc. Légère odeur de pétrole.

Dangers les plus importants:

Peut causer une grave irritation ou de graves brûlures pour les yeux et la peau. L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1C

Domage/irritation de l'œil - Catégorie 1

Dangers non classifiés ailleurs (DNCA/ Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (Voies respiratoires)

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

DANGER!

Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires.
Corrosif pour le tractus respiratoire.

Conseils de prudence

Ne pas respirer les fumées, le brouillard ou les vapeurs.
Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.
Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Peut être légèrement corrosif pour certains métaux. Peut causer une irritation et des brûlures à la bouche et à la gorge.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
chlorure de zinc	Chlorure de zinc, anhydre	7646-85-7	18,97
chlorure d'ammonium	Muriate d'ammonium	12125-02-9	1,8

SECTION 4. PREMIERS SOINS**Description des premiers soins**

- Ingestion* : EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Rincer doucement la région affectée avec de l'eau tiède pendant au moins 20 minutes. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Contact avec les yeux* : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Protéger l'oeil intact. Ne pas frotter la région affectée par le contact. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Provoque des brûlures de la peau. Les symptômes peuvent inclure des cloques, des ulcérations et des cicatrices.
- Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure picotements, larmoiement, rougeur et gonflement. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
- Corrosif pour le tractus respiratoire. Risque de produire l'irritation, des brûlures ou la destruction des tissus dans la voie respiratoire, ceci caractérisé par la toux, la suffocation, la douleur ou le souffle court.
- Risque de causer une grave irritation et des effets engendrés par la corrosion dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure de graves douleurs abdominales, de la nausée et le vomissement.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**Agents extincteurs***Agents extincteurs appropriés*

- : Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie comme la brume ou la buée d'eau, la mousse antialcool, le dioxyde de carbone et l'agent chimique en poudre.

Agents extincteurs inappropriés

- : Aucun à notre connaissance.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : N'est pas considéré inflammable. Cependant, peut brûler si exposé à une chaleur extrême ou aux flammes. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Gaz chlorhydrique; Oxyde de zinc; Ammoniaque; Oxydes d'azote (NOx); Autres vapeurs et fumées irritantes.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers*Équipement de protection pour les pompiers*

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive.
- Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.
- Vêtements de protection normale (tenue de feu) peut ne pas être suffisant. Une combinaison complète de protection contre les produits chimiques peut être nécessaire.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé.
- Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltré dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infiltré dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition. Pâte: Utiliser une matière absorbante inerte et non combustible pour récupérer la matière déversée. Ramasser le produit et le placer dans un contenant pour élimination.
- poussières: Ramasser la poussière à l'aide d'un aspirateur équipé d'un filtre HEPA. Eviter la dispersion de la poussière dans l'air (par ex. par enlèvement de la poussière sur les surfaces avec de l'air comprimé).
- Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Contacter les autorités locales compétentes.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Utiliser avec une ventilation adéquate. Lors de la manipulation, porter un équipement de protection. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas respirer les fumées, le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart d'une chaleur extrême et de toute flamme vive. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver soigneusement après manipulation. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux.

Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Garder sous clef. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Peut être légèrement corrosif pour certains métaux.

Substances incompatibles

- : Des bases fortes; Métaux alcalins (e.g. Sodium; Potassium); Acides forts; Térébenthine; Cyanures; Sulfides; Composés halogénés; Sels d'argent et de plomb; Des métaux

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
chlorure de zinc	1 mg/m ³ (fumée)	2 mg/m ³ (fumée)	1 mg/m ³ (fumée)	P/D
chlorure d'ammonium	10 mg/m ³ (fumée)	20 mg/m ³ (fumée)	P/D	P/D

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Veiller à une ventilation adéquate. Ventilation à la source recommandée si le produit est sous forme de brouillard ou employé dans un espace clos, ou si on dépasse la limite TLV.

Protection respiratoire

- : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Les respirateurs seront choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à la norme CSA Z94.4-02.

Protection de la peau

- : Porter des gants/des vêtements de protection. Utiliser des vêtements résistants comme une combinaison, un tablier et des bottes, s'il y a un risque d'exposition au produit afin d'éviter tout contact. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

Protection des yeux/du visage

: Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité avec protections latérales; Lunettes de sécurité à protection intégrale. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Ne pas respirer les fumées, le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Pâte brun pâle au blanc.

Odeur : Légère odeur de pétrole.

Seuil olfactif : P/D

pH : P/D

Point de fusion/point de congélation

: 35°C (95°F) (Point de fusion)

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: P/D

Point d'éclair : 182 - 221°C (360 - 430°F)

Point d'éclair, méthode : Coupelle fermée, Tag

Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)

: P/D

inflammabilité (solide, gaz) : N'est pas considéré inflammable.

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Propriétés explosives : Non-explosif

Tension de vapeur : P/D

Densité de vapeur : P/D

Densité relative / Poids spécifique

: 0,87 @ 15,6°C (60°F)

Solubilité dans l'eau : Insoluble.

Autres solubilité(s) : P/D

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: P/D

Température d'auto-inflammation

: P/D

Température de décomposition

: P/D

Viscosité : P/D

Matières volatiles (% en poids)

: < 1%

Composés organiques volatils (COV)

: 11,7 g/L

Pression absolue du récipient

: S/O

Distance de projection de la flamme

: S/O

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

: N'est normalement pas réactif. Peut être corrosif pour les métaux tels que le cuivre et certains alliages (tels laiton et bronze), aluminium, métaux ferreux (tel fonte), acier au carbone et certains aciers inoxydables. (de calibre 303, 310, 321 ou 400). Peut émettre du chlorure d'hydrogène s'il est mis en contact avec des acides. Peut émettre un gaz ammoniac s'il est mis en contact avec un produit alkali fort.

Stabilité chimique

: Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Éviter la chaleur et les flammes nues.

Matériaux incompatibles

: Des bases fortes; Métaux alcalins (e.g. Sodium; Potassium); Acides forts; Térébenthine; Cyanures; Sulfides; Composés halogénés; Sels d'argent et de plomb; Des métaux

Produits de décomposition dangereux

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Information sur les voies d'exposition probables:****Voies d'entrée - inhalation** : OUI**Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI**Voies d'entrée - ingestion** : OUI**Voies d'exposition - absorption cutanée**

: NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:**Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)***Signes et symptômes - Inhalation*

: Corrosif pour le tractus respiratoire. Risque de produire l'irritation, des brûlures ou la destruction des tissus dans la voie respiratoire, ceci caractérisé par la toux, la suffocation, la douleur ou le souffle court.

Signes et symptômes - ingestion

: Risque de causer une grave irritation et des effets engendrés par la corrosion dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure de graves douleurs abdominales, de la nausée et le vomissement.

Signes et symptômes - peau

: Provoque des brûlures de la peau. Les symptômes peuvent inclure des cloques, des ulcérations et des cicatrices.

Signes et symptômes - yeux

: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure picotements, larmoiement, rougeur et gonflement. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Un contact cutané chronique avec de faibles concentrations peut causer la dermatite.

Mutagénicité

: Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité

: Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

Sensibilisation à la matière : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Selon les critères de classification de la réglementation SIMDUT canadienne (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit n'est pas censé provoquer une toxicité pour certains organes cibles (STOT) suite à une exposition unique ou répétée.

Maladies aggravées par une surexposition

: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

Substances synergiques : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Données toxicologiques : N'est pas classifié en termes de toxicité aiguë sur la base des informations disponibles. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:
ETA orale = 5342 mg/kg

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Nom chimique</u>	CL50 (4hr) <u>inh, rat</u>	DL50	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
chlorure de zinc	P/D	1100 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
chlorure d'ammonium	P/D	1220 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Pour les Données Écologiques, se référer au fournisseur

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Pour les Données sur l'Élimination, se référer au fournisseur

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Pour Informations Relatives au Transport, se référer au fournisseur

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Pour Information sur la Réglementation, se référer au fournisseur

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Préparée par: G. F. Thompson Co. Ltd
Numéro de téléphone: 905-898-2557
Date de préparation: Le 30 mai 2017



PÂTE À SOUDER POUR TOUTES CONDITIONS